

# GAHARD (Ille-et-Vilaine)

## Ancien prieuré Saint-Exupère

### Croisées

*Premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (origine)*

*Dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle  
ou milieu du suivant (restauration)*



L'ancien prieuré de Gahard est un édifice au passé complexe qui conserve jalousement deux croisées à six compartiments de conception classique, mais avec de beaux vestiges de leurs vitreries mises en plomb dont la composition du dessin mérite une attention particulière, ainsi que des traces de leur peinture d'origine. Leur examen attentif permet de déceler des éléments attribuables au premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (volets, serrurerie et vitrerie) et des éléments refaits (bâti dormant et vantaux vitrés) à une période qui reste incertaine. Leur histoire n'est pas terminée puisqu'elles bénéficieront prochainement d'une nouvelle restauration.

### 1 / L'édifice<sup>1</sup> et les croisées

Le monastère de Saint-Exupère à Gahard fut fondé avant l'invasion des Normands qui se livrèrent à son pillage. Probablement en ruines, il fut donné pour le rétablir, entre 1015 et 1019, par un seigneur breton nommé Guiddenoch, fidèle du duc de Bretagne Alain III, aux moines bénédictins de Marmoutiers. Doté de revenus considérables et d'une autonomie certaine, le prieuré avait les droits de haute, moyenne et basse justice. Comme nombre de ces prieurés, sa mise en commende ne profita guère à son développement. Quand Joseph de Larlan fut nommé en 1741 à Gahard, après près d'un siècle aux mains de la même famille, les Coniac, le prieuré était semble-t-il proche de la ruine<sup>2</sup>. Après une action judiciaire longue et sans grand succès contre les Coniac, le nouveau prieur obtint quelques travaux de réparation, notamment sur le logis. Ils furent probablement insuffisants puisque le dernier prieur, Jean-Baptiste du Voisin, demanda en 1784 la destruction d'une partie des bâtiments. Depuis, seuls subsistent la grande aile au sud-est (fig. E.1 et E.10), qui abritait l'auditoire de justice et la salle des archives de la seigneurie, et le logis plus élevé au sud-ouest (fig. E.1), qui renfermait une prison.



Fig. E.1. Le prieuré au début du XX<sup>e</sup> siècle  
A gauche, l'aile sud-est ; à droite, le logis sud-ouest  
Carte postale. Source Musée de Bretagne et écomusée du pays de Rennes

L'ancien prieuré conserve deux belles croisées en chêne de conception identique qui s'inscrivent dans des fenêtres en pierre d'une architecture différente, mais qui éclairent une même pièce. L'une est au nord-est du logis (croisée 1, fig. E.1 et E.2), l'autre au sud-ouest (croisée 2, fig. E.3). Elles sont le résultat d'une première campagne de travaux, probablement réalisée durant le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, et d'une importante restauration effectuée à la fin du même siècle ou au milieu du suivant. Pour l'essentiel, leurs volets intérieurs, serrureries et vitreries mises en plomb, exceptionnellement conservées, sont de la première période, tandis que leur bâti dormant et leurs vantaux vitrés sont de la seconde (fig. E.11).

1 A. Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, tome 2, Rennes/Paris, 1880-1886, p. 397-406. D. Pichot, « Les prieurés bretons de Marmoutier (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 119-3, 2012, p. 163-174.  
2 J. Du Chauchix (Dom), « Un prieur commendataire de Gahard au XVIII<sup>e</sup> siècle : Joseph-René de Larlan Du Cosquer, 1741-1778 », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome 34, 1954, p. 57-67.

## 2 / La croisée 1

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti séparé par un réseau de traverses et de montants intermédiaires formant trois registres de deux compartiments de hauteurs décroissantes (plan n°1). Les éléments intermédiaires sont assemblés à tenon et mortaise maintenu par une seule cheville. En outre, ils ne présentent aucune mouluration extérieure. Cela peut paraître étonnant dans une baie sans remplage de pierre, mais il s'agit d'une caractéristique courante en Bretagne qui en conserve plusieurs exemples : la Cour à Gourhel, 1570 ; Kerduel à Lignol, 2<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle ; le Bas-Canlou à Iffendic, 1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle ; le Rocher Portail à Saint-Brice-en-Coglès, 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quarts du XVII<sup>e</sup> siècle ; Kerméno à Grand-Champ, 1<sup>re</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; le Quartier à Noyal-sous-Bazouges, 1<sup>re</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. En partie basse, une traverse identique aux autres éléments forme la pièce d'appui qui est posée en feuillure de maçonnerie. Malgré son état pulvérulent, on remarque que son raccordement aux montants du bâti dormant ne permet pas aux vantaux vitrés de fermer correctement, ceux-ci masquant en grande partie la pièce d'appui. Cette adaptation grossière, faite lors des travaux de restauration, est due au faux niveau de l'appui en pierre consécutif à l'affaissement de l'allège sur son côté droit<sup>4</sup>. Les deux compartiments du bas de la croisée n'ont donc pas leur hauteur d'origine. Cette modification, conjuguée à l'absence de peinture rouge à l'intérieur qui caractérise la première période (voir plus loin l'analyse des volets), permet de montrer que le bâti dormant a été renouvelé. Copie-t-il les profils anciens non moulurés à l'extérieur ? On peut le penser, au vu des autres exemples bretons de la même période.



Fig. E.2. Logis, façade nord-est (croisée 1)



Fig. E.3. Logis, façade sud-ouest (croisée 2)

#### Les vantaux vitrés

Tous les vantaux vitrés ont été refaits. Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenon et mortaise traversée, les tenons étant maintenus par deux chevilles et un coin près de leur épaulement pour les bloquer (exemple sur croisée 2, fig. 4.4). Cette façon de faire, souvent peu décelable, était également utilisée sur une croisée de la région de Châteaulin (étude n°29003), au château du Lou du Lac à La-Chapelle-du-Lou-du-Lac (étude n°35013), au château de Ménoray à Locmalo (étude n°56011), mais aussi hors de Bretagne, au presbytère de Sainte-Croix-sur-Buchy (étude n°76001) et à l'hôtel de Rubercy à Bayeux (étude n°14034). Il est à noter que les chevilles mises en diagonale sont décalées de façon traditionnelle (fig. 1.4), c'est-à-dire qu'elles convergent plus ou moins vers le centre du vantail. Sur la croisée 2, elles sont disposées à l'inverse (fig. 4.4). Les vantaux ferment sur le bâti dormant par un recouvrement à simple feuillure et leur périphérie est moulurée d'un quart-de-rond. En partie basse, ils ne possèdent pas de jet d'eau, malgré leur réfection tardive (plan n°5). Nous reviendrons sur ce point pour les dater.

#### Les volets

En grande partie, les volets sont constitués d'éléments d'origine assemblés à tenon et mortaise non traversée. Leur chevillage est donc parallèle aux arasements (fig. 1.4). Un montant intermédiaire les divise en deux panneaux à glace à l'intérieur et décorés d'une plate-bande à l'extérieur, laquelle est composée d'un petit quart-de-rond et d'un carré. Les pièces les plus anciennes sont « moulurées » d'un chanfrein qui peut être arrêté ou non selon son emplacement. Il est toutefois à remarquer que les arrêts sont marqués en biais et au ciseau à l'extérieur, alors qu'ils sont arrêtés plus simplement à l'intérieur. Les pièces refaites ne bénéficient d'aucune mouluration et leurs rainures sont plus profondes (plan n°4, coupe A-A : 15 mm) que celles des pièces d'origine (10 à 11 mm). Elles sont donc facilement identifiables (fig. E.11). Les volets sont montés à recouvrement sur les vantaux par l'intermédiaire d'une simple feuillure.

## La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à gond, et celle des volets par des fiches à trois nœuds à broche rivée (fig. 3.5 et plan n°9). Les secondes correspondent incontestablement à la serrurerie d'origine. Elles sont fixées par un lacet dans le vantail et sont d'un type employé couramment en Bretagne au XVI<sup>e</sup> siècle en parallèle du recouvrement. Les premières sont plus difficiles à dater. Mathurin Jousse les cite en 1727<sup>5</sup>, mais nous n'avons pas d'emploi attesté au siècle précédent. Les exemples les plus hauts datent plus ou moins du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas interdit de penser que ces fiches à gond ont remplacé lors de la restauration des fiches à broche rivée sur les vantaux pour en permettre plus aisément le démontage et l'entretien des vitreries.

3 Cette façon de faire n'est pas répertoriée dans les régions voisines, sauf à l'abbaye de la Lucerne dans la Manche qui conserve trois croisées du XVII<sup>e</sup> siècle trahissant une probable influence bretonne (étude n°50006).

4 Sur la pierre (fig. 1.3), à droite, faux niveau de 30 mm sur 800 mm.

5 M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés et les volets du haut ferment par des loquets montés sur une platine ovale (fig. 3.2), les autres par des targettes (fig. 3.3). Cette forme de platine simple à réaliser est introduite tôt dans le XVI<sup>e</sup> siècle. La croisée montre deux types de targettes. Cinq ont une platine de petit format et des conduits chanfreinés, comme les loquets (fig. 3.3, targette du haut). Elles correspondent à la serrurerie d'origine. Deux ont un format plus important et des conduits plats (fig. 3.3, targette du bas). On observe davantage ce modèle sur la croisée 2. Il semble plutôt avoir été introduit au moment de la restauration. Lors de la réalisation de la croisée, les organes de fermeture des volets étaient placés traditionnellement au-dessus de ceux des vantaux vitrés (fig. 3.3 et 3.6). Ils ont ensuite été descendus au-dessous<sup>6</sup>.

### Les organes de fixation

Le bâti dormant est maintenu par des pattes à pointer peu nombreuses (fig. 1.2). D'autres pattes ont cependant été ajoutées et entaillées, puis scellées grossièrement dans l'embrasure. Ces fixations ne semblent pas correspondre à la première restauration, plus ancienne. Elles ont sans doute été ajoutées pour renforcer le maintien de cette grande croisée, l'autre présentant le même problème.

## La vitrerie

La croisée conserve exceptionnellement une partie de sa vitrerie mise en plomb dite à « borne couchée double », selon André Félibien<sup>7</sup> (fig. E.4). Les vantaux vitrés ayant été refaits, on ne peut affirmer qu'elle soit d'origine, mais il est probable qu'elle en a récupéré des éléments, les bornes étant utilisées couramment au XVI<sup>e</sup> siècle. Au vu des dimensions du motif de base comprenant des bornes, des grands carrés et des petits carrés posés sur la pointe (fig. E.4), ce type de vitrerie ne peut guère être axé dans les deux sens dans chaque panneau, contrairement à une forme plus simple telle que les « bornes en carré »<sup>8</sup>. Il faut donc rechercher ailleurs l'effet voulu par le vitrier. En regroupant les six panneaux après avoir gommé les éléments de la menuiserie, il devient plus évident (plan n°6). On voit qu'il y a bien un axe de symétrie vertical et que les panneaux du haut et du milieu se suivent. On note toutefois un hiatus entre ces derniers et ceux du bas, la continuité n'étant plus assurée. La raison est probablement une inversion des panneaux du bas lors de la restauration. Il suffirait en effet de les mettre la tête en bas pour assurer un prolongement correct du dessin.

Les vestiges retrouvés montrent que les vitreries géométriques conçues panneau par panneau n'étaient guère symétriques. Ce n'est pas le cas ici pour cette rare composition qui s'étend sur les six compartiments vitrés. La largeur d'un vantail vitré a été divisée par 4,5 pour déterminer la largeur (diagonale) d'un carré sur la pointe, celui-ci définissant alors toutes les autres valeurs.

Le calcul des éléments est donc le suivant. La largeur du compartiment vitré du vantail variant de 570 à 572 mm, on déduit une dizaine de millimètres pour les deux plombs de rive, soit 562 mm. Cette dimension divisée par 4,5 détermine alors la diagonale du carré sur la pointe, soit 125 mm (fig. E.5)<sup>9</sup>. A partir de là, on peut définir toutes les autres dimensions des pièces. Le côté du carré sur la pointe fera 88,4 mm, qui sera également la petite hauteur de la borne et sa largeur. Sa grande hauteur fera 176,8 mm, soit la diagonale du grand carré de 125 mm. A ces dimensions, il faut bien évidemment enlever la valeur des âmes des plombs de sertissage, soit environ 2 mm, pour retrouver le format des pièces de verre. Les bornes et petits carrés sur la pointe auront ainsi une largeur de plus ou moins 86 mm, et les grands carrés de 123 mm. Les pièces anciennes n'ont pas cette régularité, les bornes relevées sur place variant de 85 à 90 mm (plan n°7).

Les panneaux ont été déposés lors de la restauration et leurs pièces de verre remises en plomb et réparées par des plombs de casse<sup>10</sup>. Les plombs ont une largeur de 8,5 mm et ont été réalisés au tire-plomb comme en attestent les stries sur leur âme (fig. E.6). Les verres ont plusieurs teintes, les plus anciens étant verdâtres. Quelques-uns présentent des bulles concentriques et l'un d'eux montre un fragment de bourrelet sur une borne qui indique qu'elle a été débitée dans un plat de verre, c'est-à-dire un grand disque produit selon la méthode utilisée dans les grandes verreries de la Normandie orientale (fig. E.6)<sup>11</sup>.

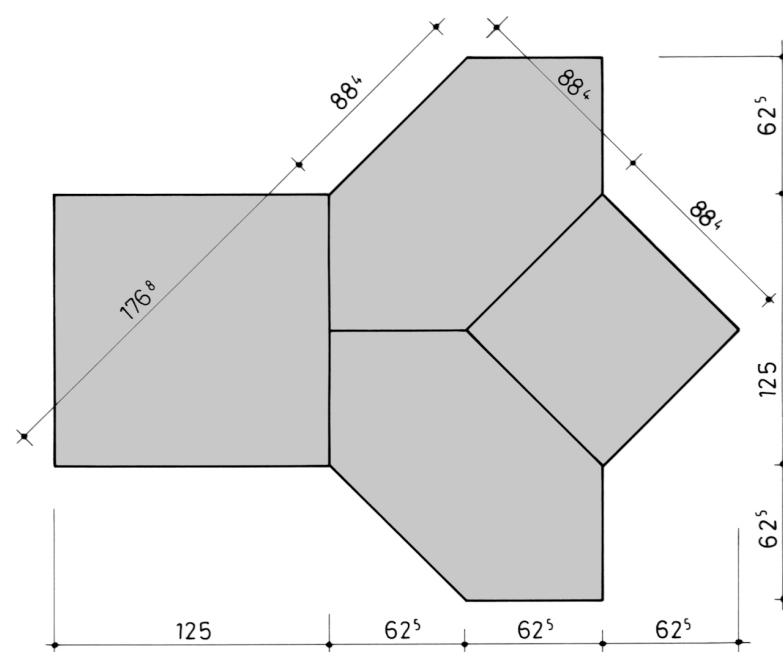
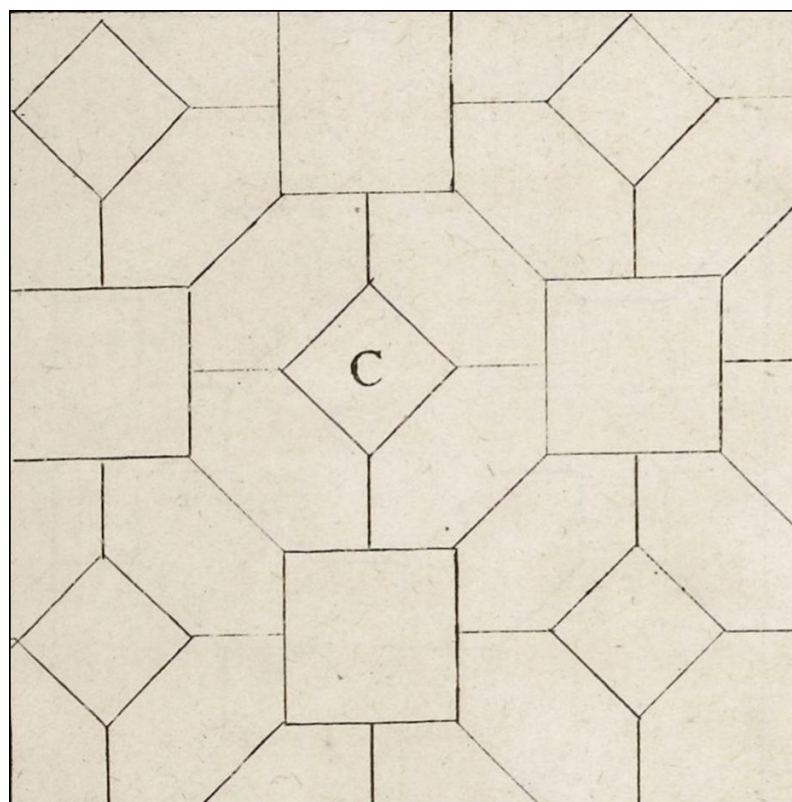


Fig. E.4. Vitrerie dite à « borne couchée double »  
A. Félibien, *Des principes de l'architecture...*, 1676, p. 267

Fig. E.5. Dimensions des éléments de la vitrerie  
(croisée 1)

6 Les vantaux vitrés ne font apparaître aucune trace de gâche en face des anciens emplacements des targettes des volets, démontrant ainsi leur réfection (fig. 1.4 et 3.3).

7 A. Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent : avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, 1676, planche n°40, p. 267.

8 Château du Mesnil-voisin à Bourray-sur-Juine (étude n°91001).

9 La hauteur de deux compartiments intermédiaires donne le même résultat si on la divise par 6 (après déduction de 10 mm pour les rives). Si on corrige le hiatus, les vitreries deviennent parfaitement axées sur le meneau et les deux croisillons.

10 Les vantaux vitrés montrent quelques traces de vergettes à des endroits où les vitreries n'ont pas d'attache. Elles correspondent parfaitement aux bornes couchées, mais indiquent qu'il y a eu au moins une autre remise en plomb après la restauration.

11 Sur la méthode de production et les dimensions de ces plats de verre, voir notre étude du château de Bonneval à Saint-Aubin-de-Bonneval (étude n°61016).

## La peinture

Les éléments les plus anciens sont peints en rouge à l'intérieur et à l'extérieur. Il s'agit probablement d'une ocre rouge et de la peinture d'origine, cette couleur étant très utilisée aux XVIe et XVIIe siècles. Sur les pièces refaites, la peinture n'a été réalisée qu'à l'extérieur, leur parement intérieur ayant été laissé apparent. La restauration est particulièrement visible sur les deux panneaux du volet droit supérieur qui ont été ajustés au rabot (mis au molet) pour les faire entrer dans la rainure de la traverse haute neuve, sans rétablir la couleur ancienne (fig. 1.4). On y observe également les traces de l'établissement des bois pour repérer les pièces lors de cette réparation.

## 3 / La croisée 2

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Le bâti dormant a été renouvelé et il adopte la même forme que celui de la croisée 1. Ses compartiments sont de hauteurs dégressives, mais ses montants intermédiaires ne sont pas chevillés. Sa pièce d'appui ne possède pas de profil mouluré à l'extérieur et elle est posée à plat sur l'appui en pierre qui n'est pas feuilluré (fig. 5.2 et 6.6). L'étanchéité de l'ensemble est donc pour le moins médiocre.

#### Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés ont été refaits avec des assemblages traversés et coincés (fig. 4.4 et 5.1), selon la méthode adoptée sur la croisée 1. Si leurs chevilles sont logiquement décalées des arasements puisque les mortaises sont traversées, elles le sont cependant à l'inverse de la croisée 1. Ce changement d'usage pourrait indiquer une autre main.

#### Les volets

Les volets supérieurs et intermédiaires sont assemblés à tenon et mortaise non traversée et logiquement chevillés parallèlement aux arasements. Leur format plus réduit a permis d'utiliser un seul panneau au lieu des deux sur la croisée précédente. Hormis ce détail, leurs caractéristiques sont identiques, aussi bien pour les pièces d'origine que pour les pièces refaites. Les deux volets inférieurs sont très différents (fig. 4.2 et 4.3). Leurs montants ne sont pas moulurés, alors que leurs traverses reçoivent un quart-de-rond à l'extérieur. Leur panneau est orné d'une bande plus complexe. A l'évidence, il s'agit d'un réemploi de deux volets provenant d'une autre croisée et recalibrés pour les insérer ici. Les montants du gauche sont anormalement étroits et les chevilles du droit traversent le quart-de-rond périphérique (fig. 5.1). En outre, ce dernier est ferré sur des fiches à gond et non sur des fiches à broche rivée.

## La serrurerie

#### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à gond et celles des volets par des fiches à broche rivée (fig. 6.1 et plan n°9). Elles sont identiques à celles de la croisée n°1.

#### Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés et les volets supérieurs ferment par des loquets de même facture que celle de la croisée 1 (fig. 6.2 et 6.5). Leur platine ovale et leur garde de maintien chanfreinée sont identiques. La position d'origine de ces organes s'observe sur le volet gauche, le droit ayant été restauré (fig. 6.3 et 6.5). Dans les compartiments intermédiaires, les ouvrants sont condamnés par des targettes d'un format plus important et dont les conduits sont plats (fig. 5.4), comparables aux deux exemples vus sur la croisée 1 (fig. 3.3). Leur largeur mal adaptée aux montants et leur facture différente laissent penser qu'il s'agit de targettes introduites lors de la restauration. On observe deux petites traces de clou (entraxe 20 mm) au-dessus de la platine du volet gauche qui pourraient correspondre à la fixation d'une targette plus petite (fig. 5.4). Quoiqu'il en soit, les organes de fermeture des volets étaient posés dès l'origine sous ceux des vantaux vitrés (fig. 5.4)<sup>12</sup>, comme cela a été fait lors de la restauration sur la croisée précédente.



Fig. E.7. Vitrieres des compartiments supérieurs (croisée 2)

<sup>12</sup> Sur la figure 5.4, l'entaille visible correspond au dégagement du pêne de la targette d'origine du vantail vitré.

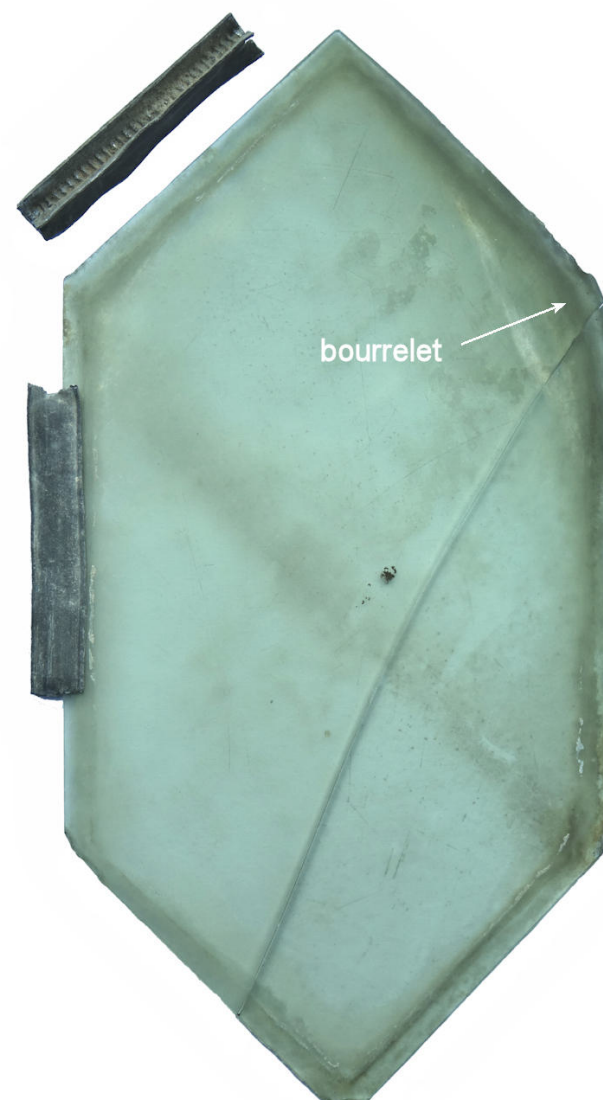


Fig. E.6. Borne et plomb de sertissage (croisée 1)

## La vitrerie

La croisée conserve en partie haute deux panneaux de vitrerie de type « borne couchée double » (fig. E.7). Les bornes ont une hauteur de 166 mm pour une largeur de 83 mm et les carrés un côté de 118 mm, l'ensemble étant monté avec des plombs de 10 mm. Ces dimensions sont légèrement inférieures à celles de la croisée 1. A l'instar de celle-ci, la composition est symétrique de part et d'autre du meneau, mais n'est pas équilibrée en largeur et en hauteur (fig. E.7). La vitrerie n'a donc pas l'adaptation à la menuiserie que nous avons observée sur le précédent modèle. Les carrés ont ici un côté de 120 mm, les carrés sur pointe de 84,8 mm, et les bornes une hauteur de 169,7 mm pour une largeur de 84,8 mm (fig. E.8).

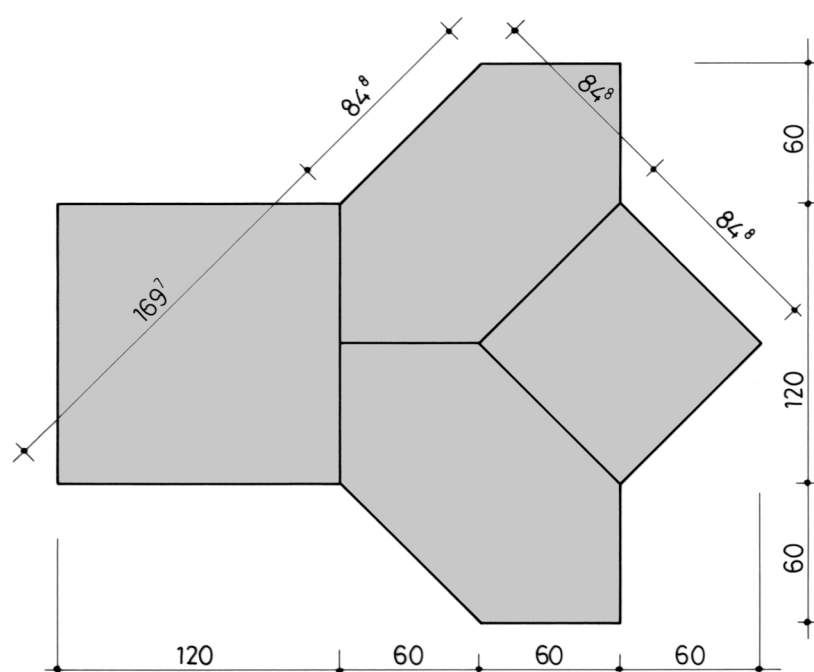


Fig. E.8. Dimensions des éléments de la vitrerie (croisée 2)

## La peinture

A l'instar de la croisée 1, les éléments d'origine (volets) sont peints à l'ocre rouge aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ceux de restauration sont peints à l'ocre jaune uniquement à l'extérieur. Leur parement intérieur est donc resté sans traitement et il laisse apparaître les signes d'établissement des bois.

## 4 / Datation

L'étude montre que les volets, la serrurerie (en partie) et les vitreries appartiennent à une première campagne de travaux. Leurs caractéristiques simples (ouvrants à recouvrement, assemblages carrés, fiches à broche rivée, targettes sur platine ovale, vitreries à bornes, dormant non mouluré) et communes aux dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle et une bonne partie du suivant n'en facilitent pas la datation. Toutefois, ces croisées ne pouvant être antérieures aux baies qui les accueillent, celle du côté sud-ouest a une modénature qui peut nous aider à les dater. Ses jambages à bossages troués un sur deux ne sont pas sans rappeler l'art de Philibert de l'Orme. Cependant, on abandonne ici toute idée de référence à l'architecture antique et à ses règles pour ne garder que l'effet plastique des bossages. Le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle a usé largement de cet artifice, en alternant parfois des pierres de natures différentes. Nous daterons donc l'origine de ces croisées de cette période.

Leur restauration est plus difficile à établir. La réfection de leur bâti dormant semble copier strictement leur disposition d'origine. Leur meneau et leur croisillon ne sont pas moulurés, pas plus que leur pièce d'appui pour en améliorer l'étanchéité. Leurs vantaux vitrés sont assemblés à tenons et mortaises traversées, selon une technique qui ne semble pas avoir été employée avant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais n'intègrent pas de jet d'eau. Ils sont installés sur d'économiques fiches à gond pour en faciliter le démontage et conservent leurs vitreries mises en plomb. A l'extérieur, l'ensemble est repeint en rouge ou en jaune. Toutes ces caractéristiques devraient nous conduire à dater cette intervention du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, lors de sa nomination en 1741, le prieur Joseph de Larlan dénonce l'état calamiteux du bien et se lance dans un procès contre ses prédécesseurs qui ne paraît pas avoir été très bénéfique. Il n'est donc pas interdit de penser que cette restauration, qui ne cherche en rien à améliorer des ouvrages anciens, soit le résultat fait de mauvaise grâce par ces derniers. On peut rappeler ainsi que certains panneaux ont été réajustés (remis au molet) dans les volets sans reprendre la peinture intérieure. A l'évidence, on ne cherchait pas dans ce travail à mener des travaux



Fig. E.9. Vue aérienne du prieuré au milieu du XX<sup>e</sup> siècle  
Carte postale CIM à Mâcon (collection de l'auteur)

Fig. E.10. Le prieuré au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'aile sud-est.  
Carte postale Mary Rousselière à Rennes

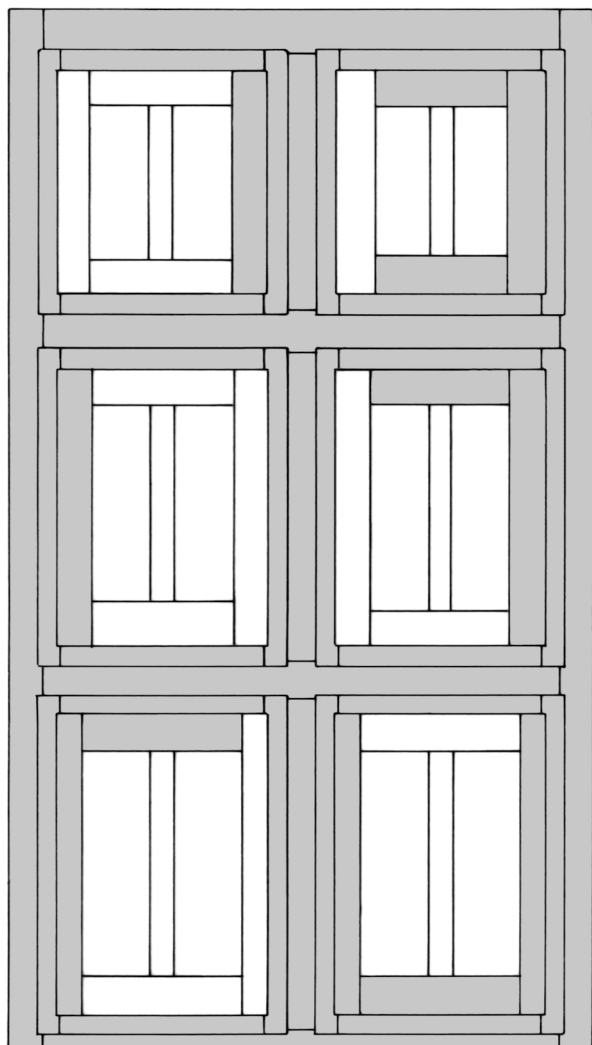
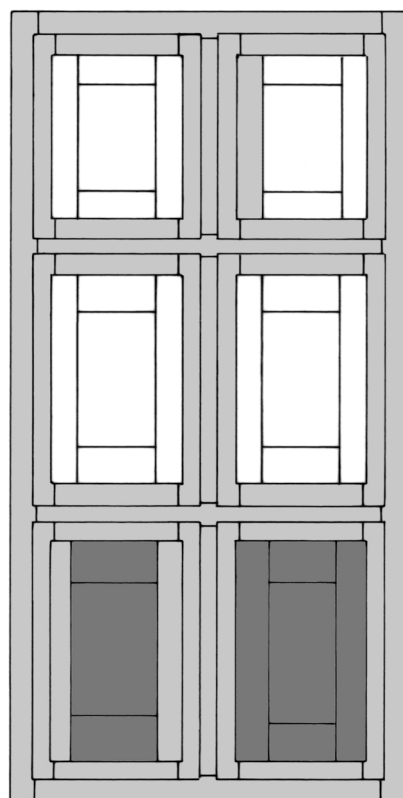


Fig. E.11. Croisées 1 et 2  
 - blanc : éléments d'origine  
 - gris clair : éléments refaits  
 - gris foncé : éléments provenant d'ailleurs



durables ou à la dernière mode, mais à parer au plus pressé. Au de ces éléments, aucune date ne peut être privilégiée. Aussi, gardons-nous prudemment le dernier quart du XVIIe siècle ou le milieu du suivant comme période probable de leur restauration.

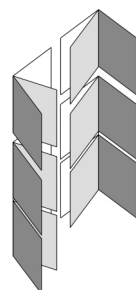
**Remerciements :** à M. et Mme Belli, propriétaires de l'édifice, à M. Henry Masson, ancien Conservateur régional des monuments historiques de Bretagne, à Mme Marion Morin-Auroy, Architecte des bâtiments de France, et à M. Nicolas Chanclou, Directeur de l'entreprise « L'Art du Bois », pour l'indication de ces témoins et leur aimable collaboration.

#### Situation



#### Typologie

Type 6.MMM.A



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée 1
- Planche n°2 : Croisée 1
- Planche n°3 : Croisée 1
- Planche n°4 : Croisée 2
- Planche n°5 : Croisée 2
- Planche n°6 : Croisée 2
- Plan n°1 : Croisée 1 / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée 1 / élévation extérieure (sans vitrerie)
- Plan n°3 : Croisée 1 / élévation extérieure (avec vitrerie)
- Plan n°4 : Croisée 1 / sections horizontales A-A et B-B
- Plan n°5 : Croisée 1 / sections verticales C-C, D-D et E-E
- Plan n°6 : Croisée 1 / vitrerie (trame géométrique)
- Plan n°7 : Croisée 1 / vitrerie supérieure gauche (depuis l'intérieur)
- Plan n°8 : Croisée 1 / vitrerie inférieure gauche
- Plan n°9 : Croisées 1 et 2 / serrurerie
- Plan n°10 : Croisée 2 / élévation intérieure
- Plan n°11 : Croisée 2 / angle supérieur gauche (détail)
- Plan n°12 : Croisée 2 / vitrerie supérieure gauche (depuis l'intérieur)

#### Restitution des clôtures

Les deux croisées ayant bénéficié d'une restauration, elles conservent la quasi-totalité de leurs éléments hormis leur pièce d'appui très dégradée et leur vitrerie en mauvais état. Les restitutions graphiques ont donc été limitées aux points suivants :

#### Croisée 1

Lors de la restauration, la croisée 1 a été modifiée en partie basse pour l'adapter à l'affaissement de l'allège et de son appui. A cette occasion, une pièce d'appui rectangulaire a été grossièrement posée, laquelle est masquée en grande partie par les deux vantaux vitrés qui passent devant. Nous avons donc rétabli la conception d'origine de la croisée et son élévation initiale (plan n°1 = 2 935 mm) d'après la hauteur disponible en feuillure (à gauche = 2 941 mm ; à droite = 2 954 mm). Nous avons également restitué la vitrerie du vantail inférieur droit d'après l'emplacement de ses vergettes et la composition générale du dessin (plan n°6).

#### Croisée 2

Nous avons rétabli la pièce d'appui de cette croisée (plan n°10), dont il ne restait qu'un vestige d'environ 73 mm de hauteur, en lui donnant la même valeur que la traverse du haut, soit 86 mm.



Fig. 1.1. Élévation extérieure



Fig. 1.2. Élévation intérieure



Fig. 1.3. Élévation intérieure



Fig. 1.4. Volet et vantail vitré supérieurs droits

GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Planche n°1 - Croisée 1		
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



Fig. 2.1. Panneau supérieur gauche



Fig. 2.2. Panneau intermédiaire gauche



Fig. 2.3. Panneau inférieur gauche



Fig. 2.4. Panneau intermédiaire droit

GAHARD (Ille-et-Vilaine)

Ancien prieuré

Planche n°2 - Croisée 1 (vitrieres)

A. TIERCELIN

2023

Etude n°35015





Fig. 3.1. Volet supérieur gauche



Fig. 3.2. Loquets



Fig. 3.3. Targettes



Fig. 3.4. Volet intermédiaire droit



Fig. 3.5. Fiche à gond et fiche à broche rivée

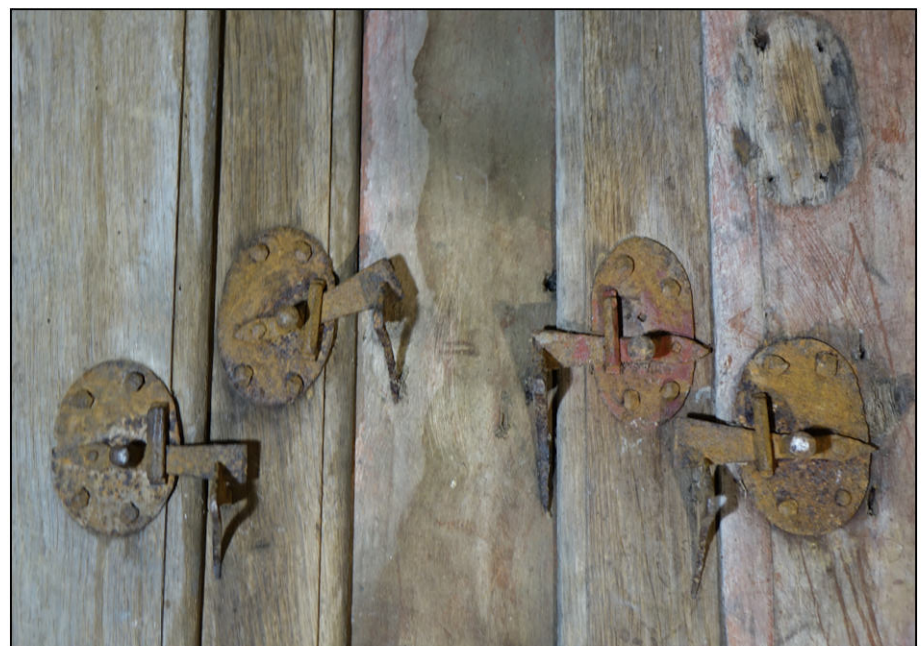


Fig. 3.6. Loquets

Planche n°3 - Croisée 1

Etude n°35015

2023

A. TIERCELIN

GAHARD (Ille-et-Vilaine)

Ancien prieuré



Fig. 4.1. Elévation extérieure



Fig. 4.2. Volet et vantail inférieurs gauches



Fig. 4.3. Volet inférieur droit



Fig. 4.4. Assemblages coincés des vantaux vitrés

GAHARD (Ille-et-Vilaine)		
Ancien prieuré		
Planche n°4 - Croisée 2		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



Fig. 5.1. Elévation intérieure



Fig. 5.2. Elévation intérieure



Fig. 5.3. Volet et vantail vitré supérieurs gauches



Fig. 5.4. Targettes

GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Planche n°5 - Croisée 2		
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



Fig. 6.1. Fiche à gond et fiche à broche rivée



Fig. 6.2. Loquets



Fig. 6.3. Volet et vantail vitré supérieurs gauches



Fig. 6.4. Volet supérieur droit

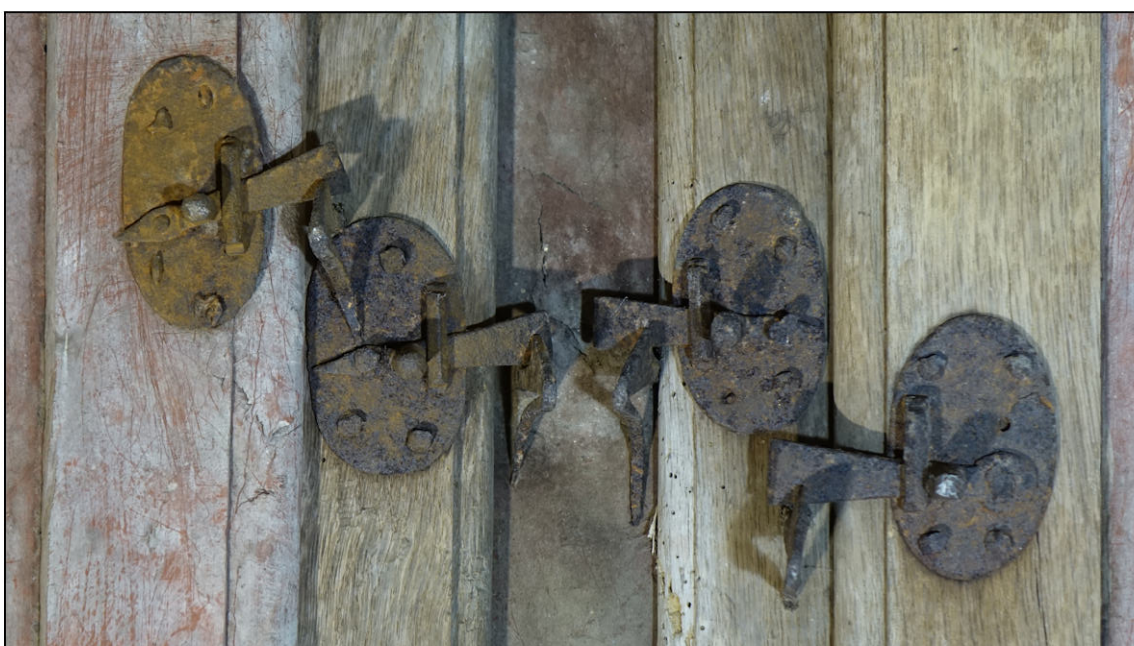


Fig. 6.5. Loquets

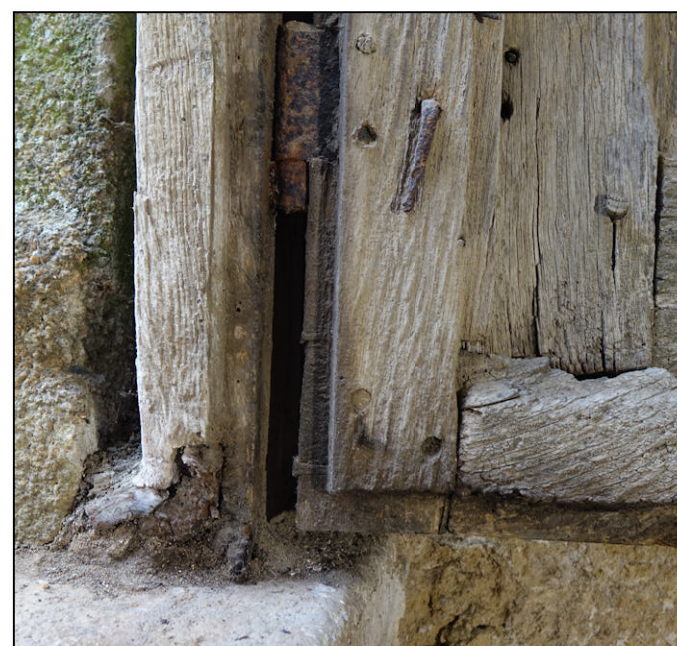


Fig. 6.6. Appui

GAHARD (Ille-et-Vilaine)  
Ancien prieuré

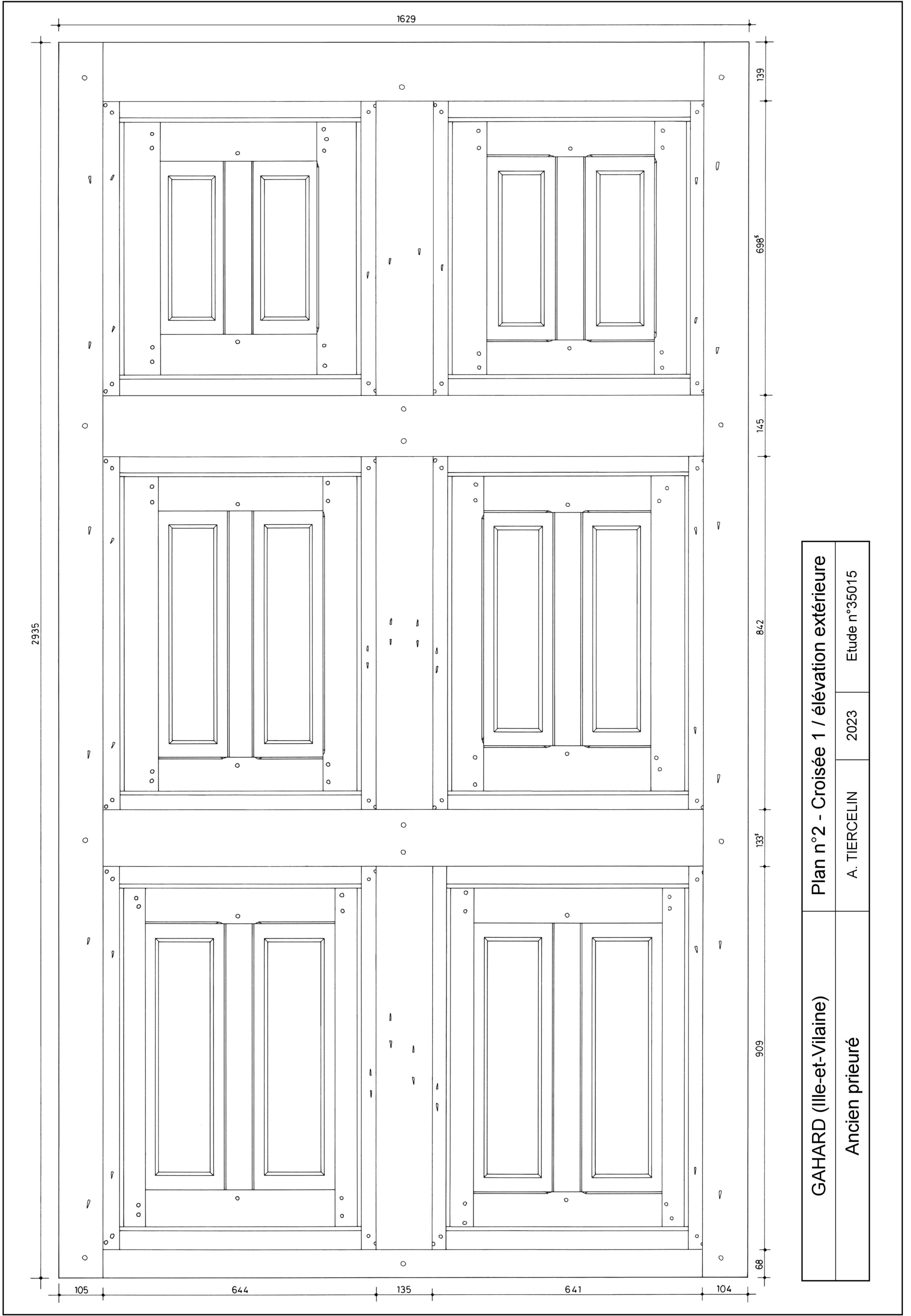
Planche n°6 - Croisée 2

A. TIERCELIN

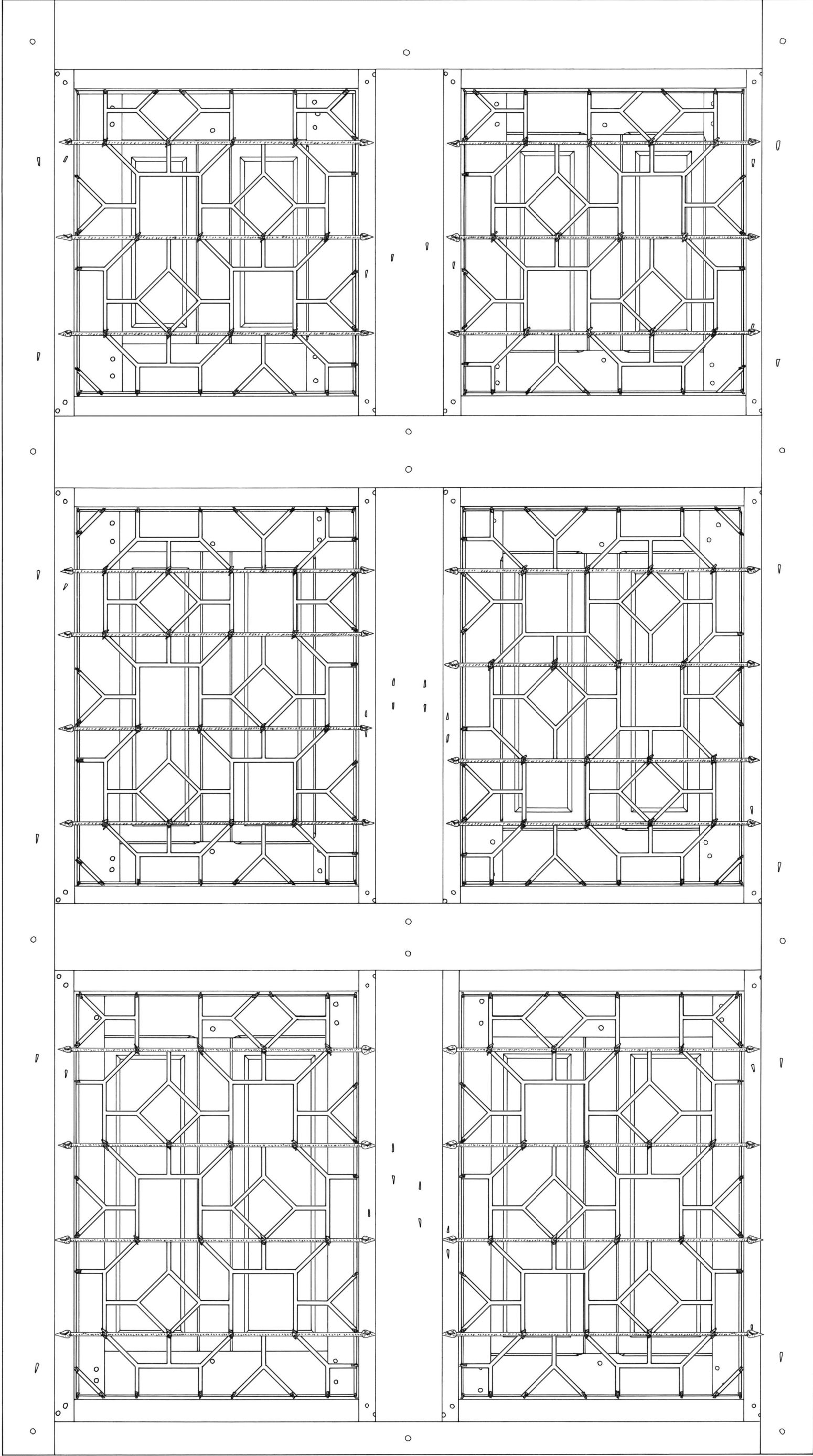
2023

Etude n°35015



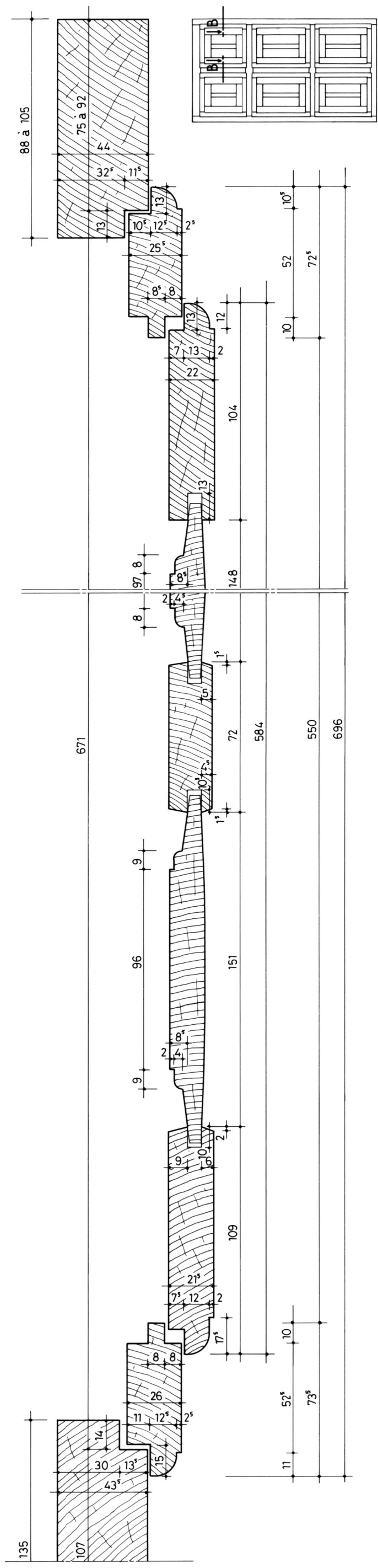
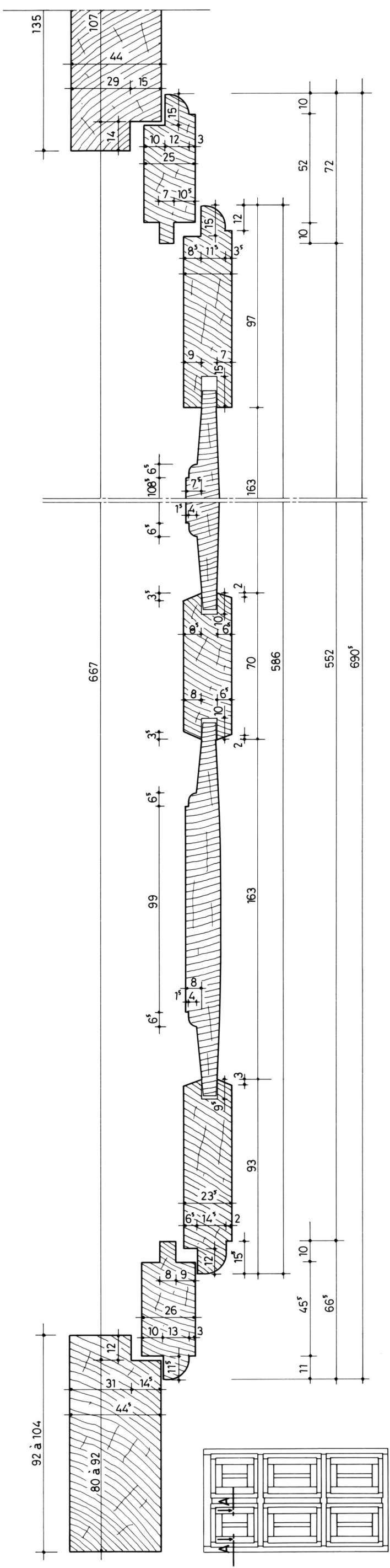


GAHARD (Ille-et-Vilaine) Ancien prieuré	Plan n°2 - Croisée 1 / élévation extérieure	
	A. TIERCELIN	Étude n°35015
	2023	



GAHARD (Ille-et-Vilaine) Ancien prieuré	Plan n°3 - Croisée 1 / élévation extérieure	
	A. TIERCELIN	Étude n°35015

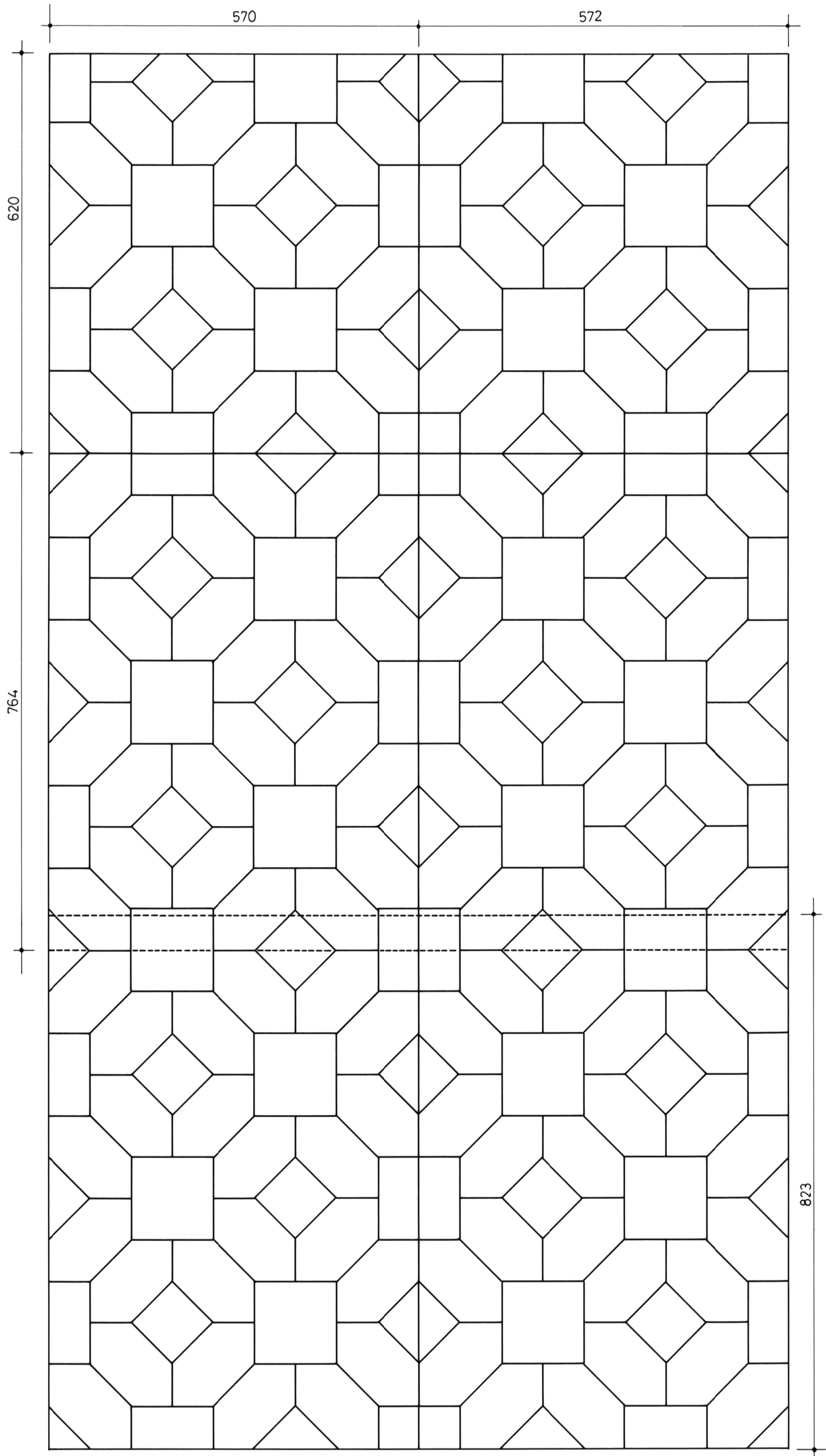
2023



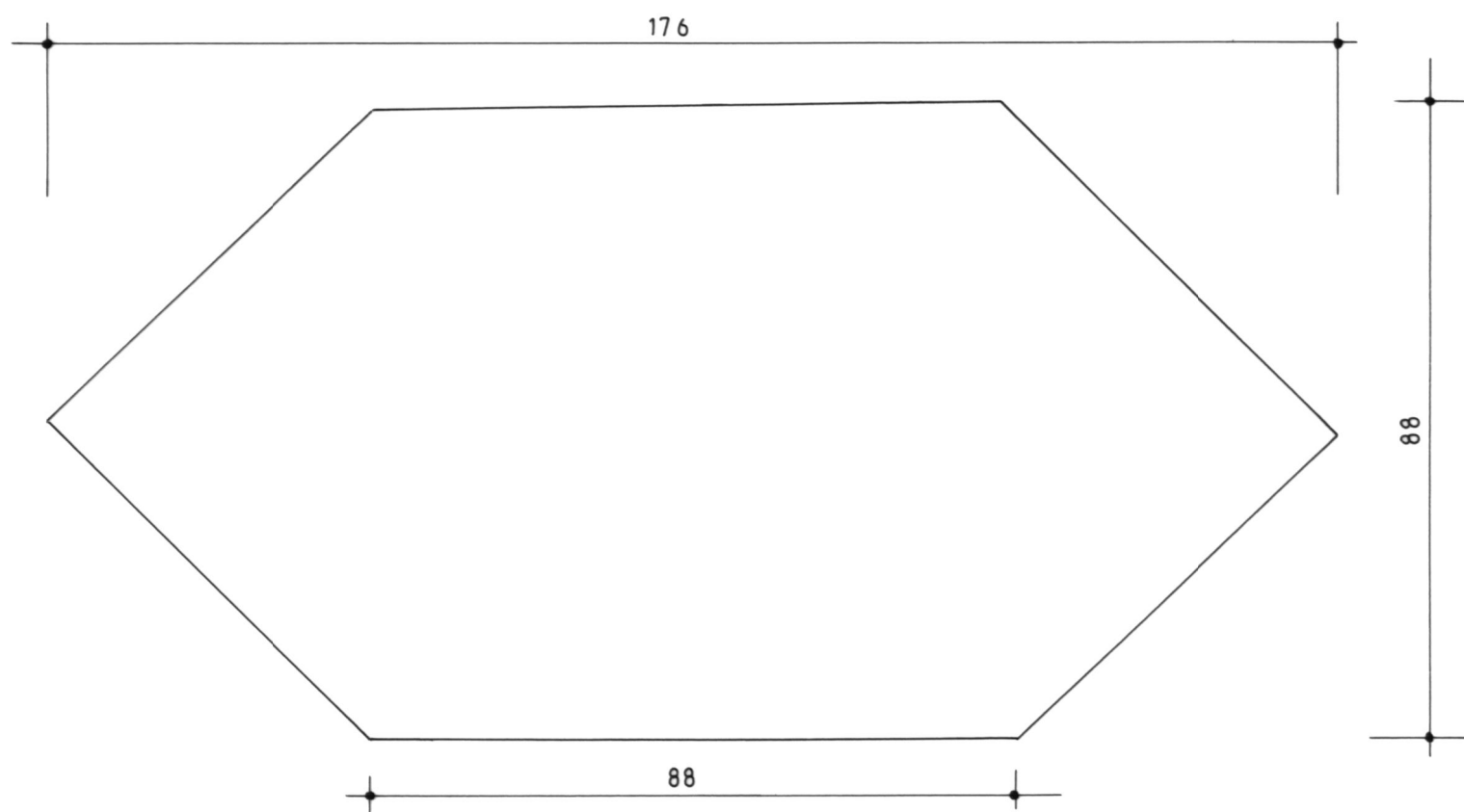
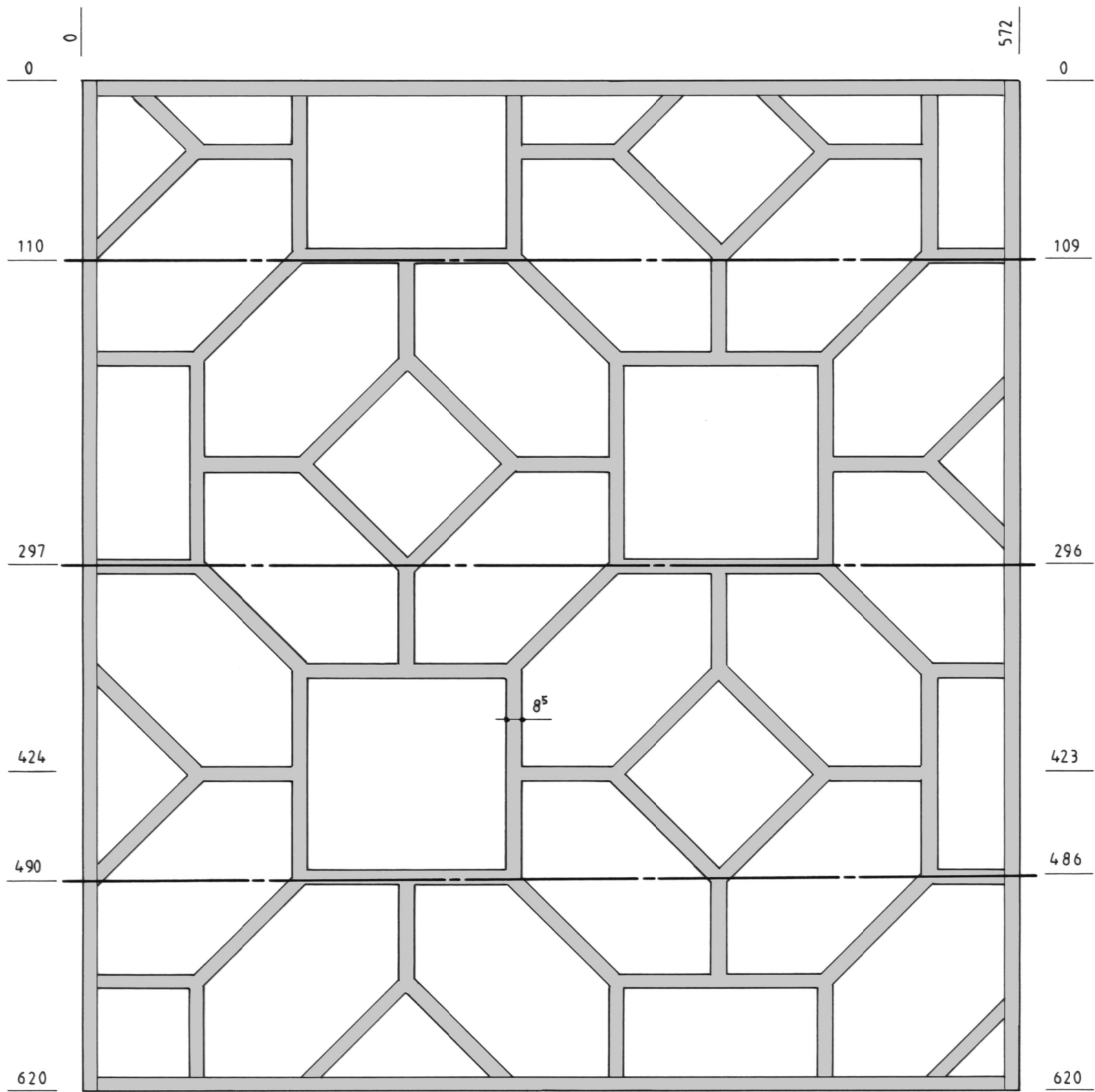
GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Plan n° 4 - Croisée 1 / sections horizontales	
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023
		Etude n° 35015



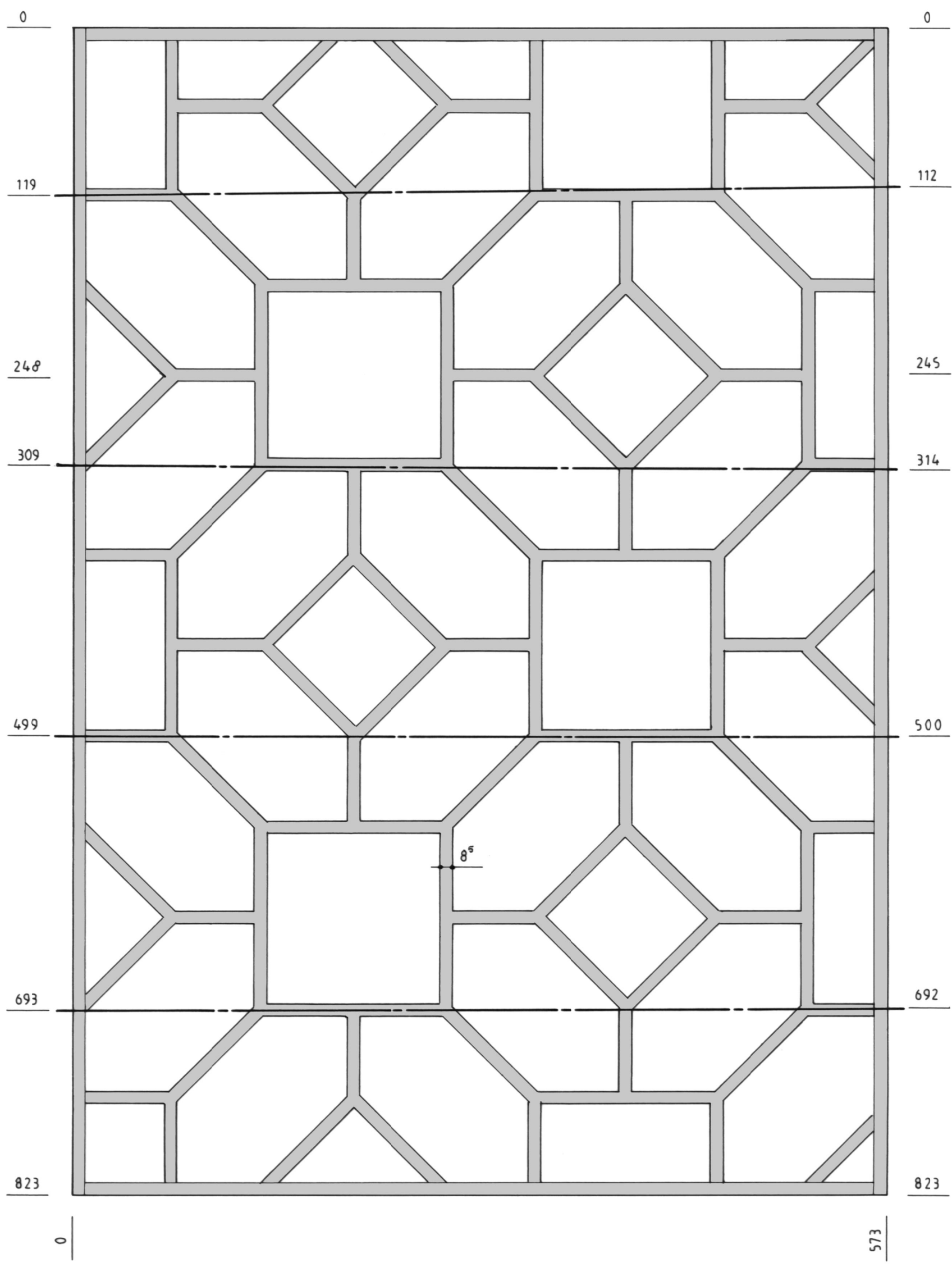




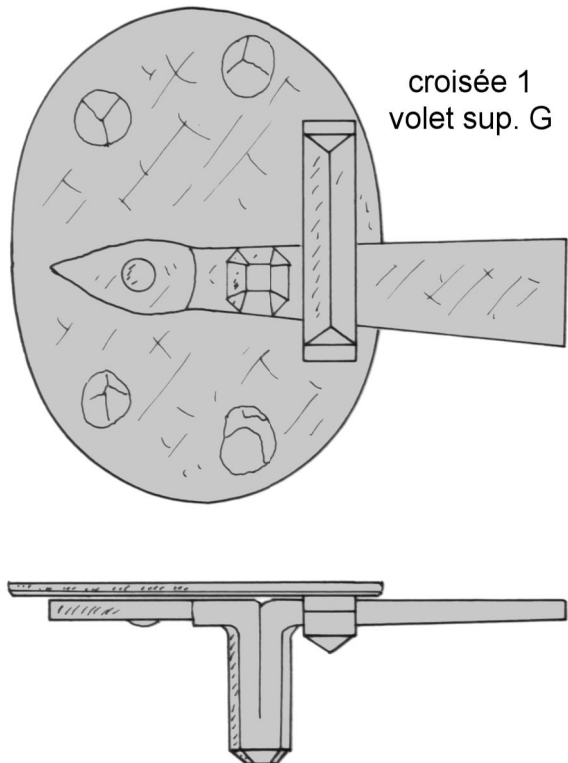
GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Plan n°6 - C. 1 / vitreie (trame géométrique)		
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



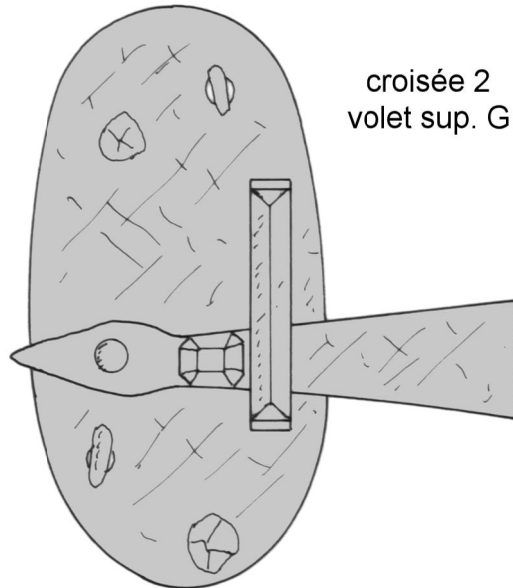
GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Plan n°7 - Croisée 1 / vitrerie supérieure gauche		
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



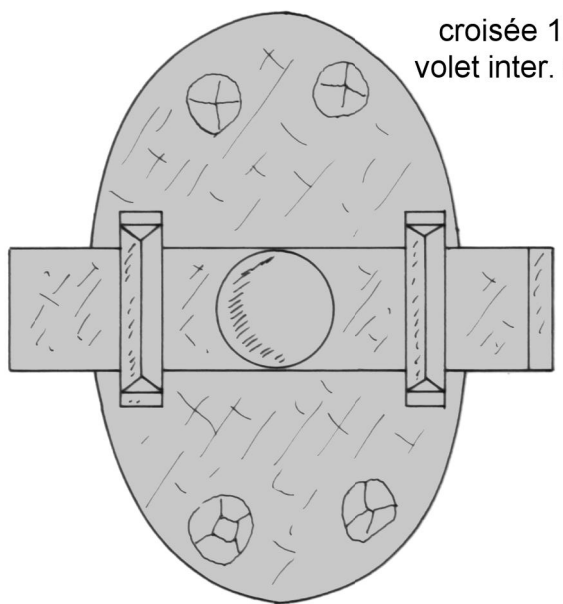
GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Plan n°8 - Croisée 1 / vitrerie inférieure gauche		
Ancien prieuré	A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015



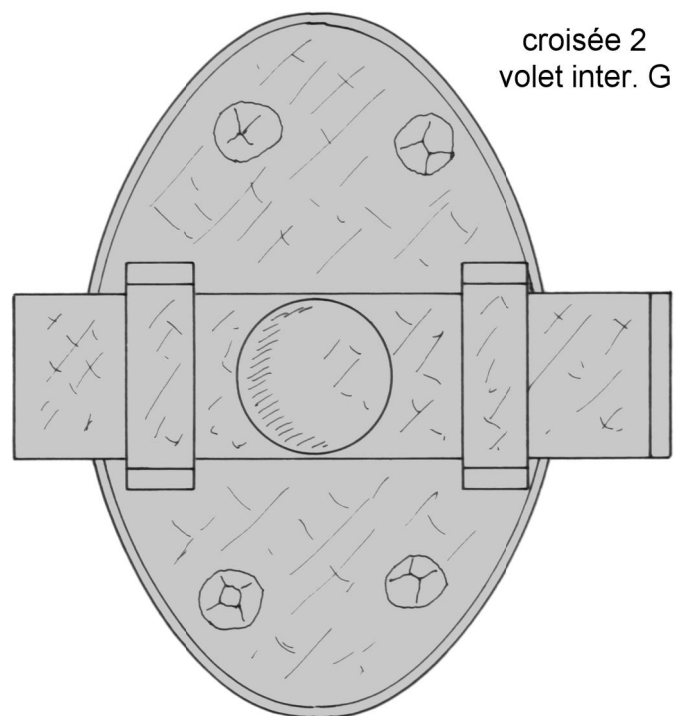
croisée 1  
volet sup. G



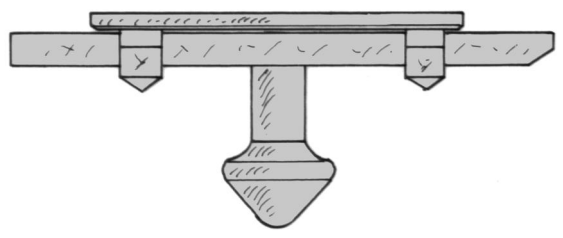
croisée 2  
volet sup. G



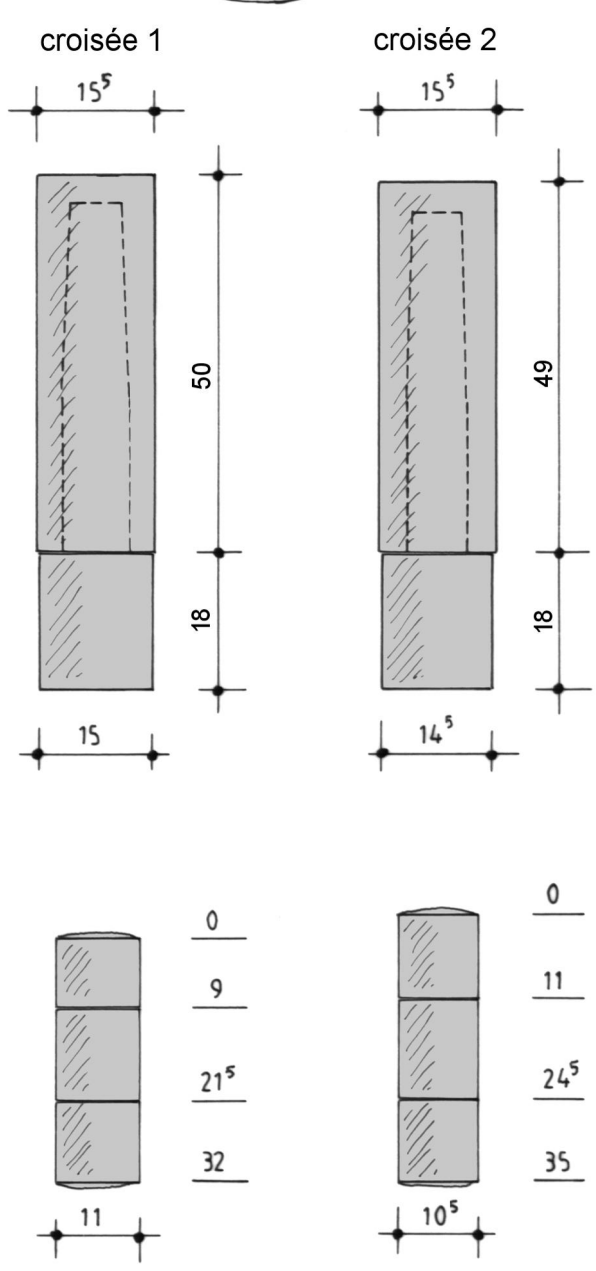
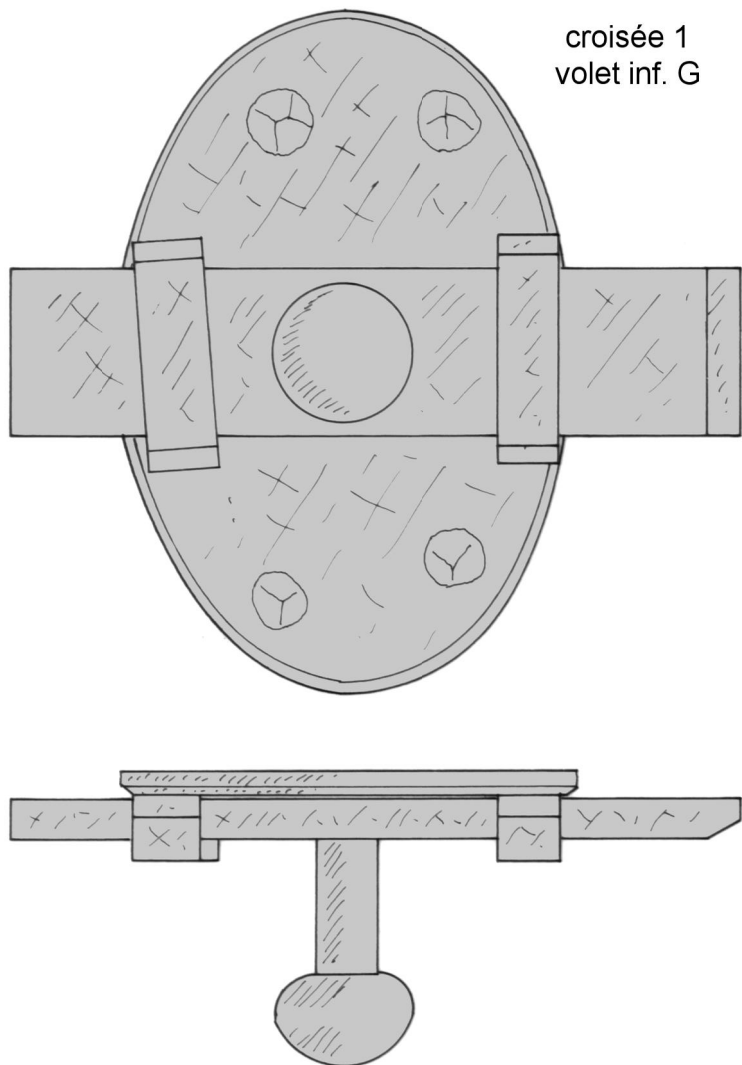
croisée 1  
volet inter. G



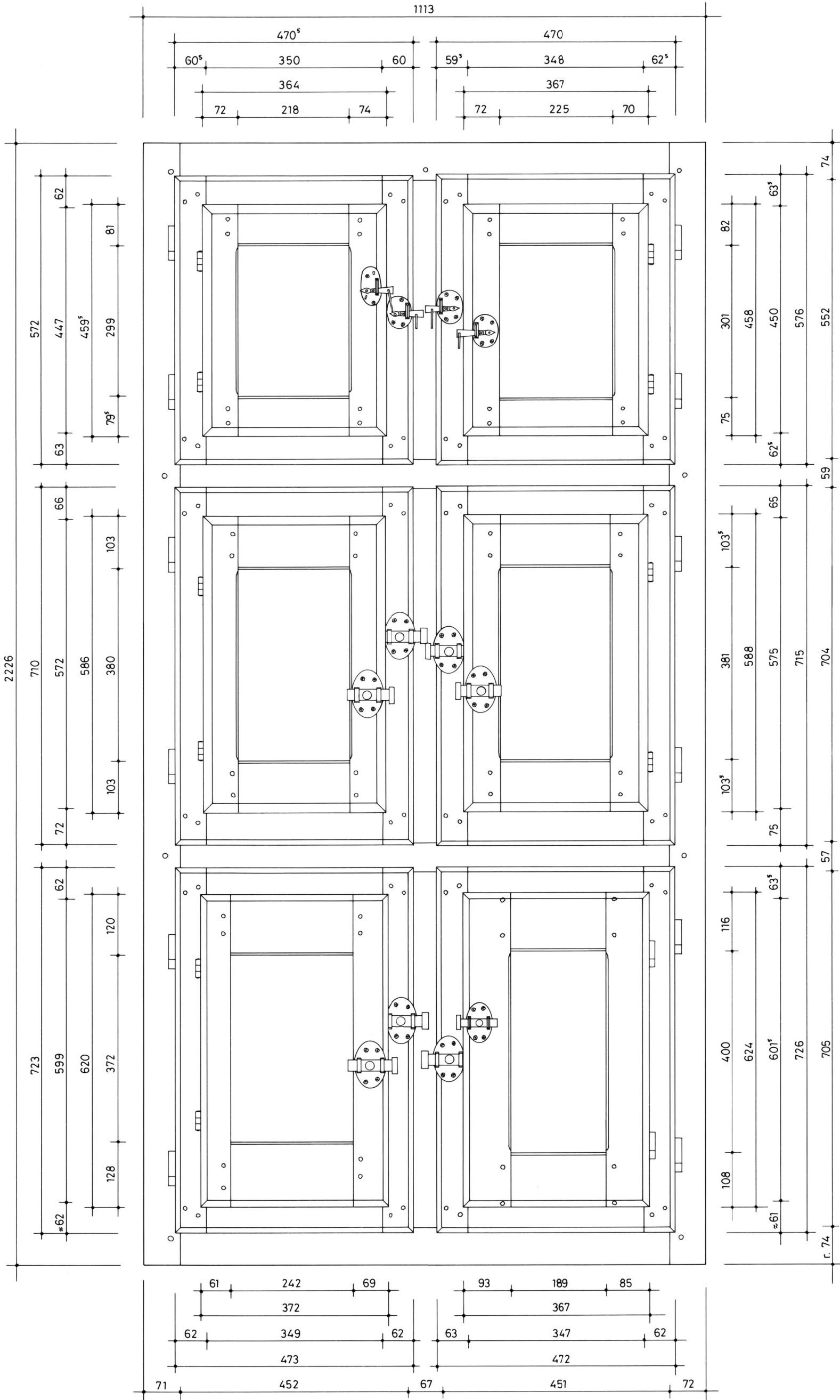
croisée 2  
volet inter. G



croisée 1  
volet inf. G



GAHARD (Ille-et-Vilaine)	Plan n°9 - Croisées 1 et 2 / serrurerie	
	A. TIERCELIN	Étude n°35015
Ancien prieuré	2023	



GAHARD (Ille-et-Vilaine) Ancien prieuré	Plan n°10 - Croisée 2 / élévation intérieure	
	A. TIERCELIN	Etude n°35015
	2023	



GAHARD (Ille-et-Vilaine)		
Ancien prieuré		
Plan n°12 - Croisée 2 / vitrerie sup. gauche		
A. TIERCELIN	2023	Etude n°35015

